

tous des Irak en puissance. Et, avec l'éclatement de l'URSS, tous auront, d'ici à quelques années, la bombe atomique : la Russie bien sûr, mais sans doute la Turquie, le Pakistan, l'Inde, l'Algérie (ou le Nigeria), le Brésil et l'Argentine, l'Indonésie... Comment le Nord, qui l'a lui aussi, qui aura largement contribué à sa dissémination, pourra-t-il cette fois exiger la destruction de ces armes ?

La triarchie ne pourra éviter des confrontations de plus en plus graves avec des États forts issus des « ténèbres barbares » que si, justement, les peuples de l'« extérieur » ne sont pas traités en barbares, que si prévaut le principe de commune humanité. Très bientôt, ce principe va être mis à l'épreuve, une épreuve décisive : le sauvetage de notre maison commune, vaisseau fragile roulant dans l'univers, la planète Terre.

### III. RIO

*La planète vers  
la guerre de l'environnement ?*

La guerre de l'environnement est commencée. Comme la guerre du feu, elle marque un tournant majeur dans l'histoire du genre humain. Elle durera longtemps : quarante ans environ. Le temps qu'il faut à l'humanité pour se sauver ou pour se perdre avec le petit navire Terre. Le temps qu'il faut aussi pour savoir qui sera mangé.

La prochaine bataille de cette guerre est elle-même bien avancée, et son terme est fixé : la Conférence des Nations unies pour l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro (CNUED, juin 1992). Les organisateurs souhaitent que, à cette conférence, chaque pays soit représenté au rang de chef d'État : ce sera le premier « sommet de la planète ». Les organisations non gouvernementales du monde y tiendront une cinquantaine de sommets parallèles, après une réunion préparatoire à Paris, en décembre 1991, offerte par la France, grand mécène. Quand on se souvient du sommet du Bicentenaire à Paris, on imagine le cirque : cent cinquante chefs d'État dans une mégapole du

tiers monde ravagée par la crise, la misère et le banditisme !

En fait, les discussions ont déjà commencé entre diplomates, mobilisant des armées d'économistes et d'écologues. Des armées inégales, évidemment. Car le modèle de la guerre de l'environnement a peut-être été donné par la guerre du Golfe. Les discours, les rôles sont au point, prêts à resservir.

*Le discours* : l'établissement d'un ordre écologique mondial. L'intérêt suprême de l'humanité. Deux grandes conventions sont en préparation, et devraient être ratifiées à Rio : l'une sur le climat, la seconde sur la défense de la diversité biologique. Incontestablement, il s'agit des sujets clefs pour l'avenir de l'écosystème planétaire. Et ces préoccupations, qui ne mobilisaient il y a quelques années qu'une poignée d'écologistes sympathiques, sont aujourd'hui sur la table des grands de ce monde, enfin affolés par l'urgence de la situation.

*Les rôles* : les bons, les brutes et les truands. Les truands, les méchants, on l'aura deviné, ce sont les dictateurs fous du Sud, les capitalistes sauvages, les classes moyennes en pleine ascension des nouveaux pays industrialisés. Ceux qui débitent leurs forêts tropicales pour en exporter les grumes au Japon, les brûlent pour y établir des ranchs d'exportation, remplacent les cultures vivrières par du soja aux germes sélectionnés

dans les labos suisses, et rêvent d'offrir à leur peuple, en échange de la paix civile, une Mobyette par personne, et demain une voiture. Incarnation de ces nouveaux Saddam : le Premier ministre de Malaisie, Mohamad Mahathir, qui ne mâche par ses mots contre « les pressions occidentales, qui, sous prétexte de droits de l'homme, de syndicats, de liberté de la presse, de protection de l'environnement et de démocratie, bloquent la croissance économique de leurs concurrents potentiels<sup>44</sup> ».

En face, la brute : *as usual*, les États-Unis. Eux, qui ne se sont pas gênés pour anéantir leurs forêts, leurs indiens et leurs prairies, eux, qui brûlent le pétrole du monde depuis des décennies, sont prêts à sortir le gourdin contre les Saddam écologiques du tiers monde. Le gourdin ? Oh ! pas des bombes – ça ferait de la fumée. Cela s'appellera « conditionnalité des prêts » de la Banque mondiale<sup>45</sup>. Oui, les seules sanctions admissibles contre les contrevenants à l'ordre écologique mondial ne sauraient frapper que les pays du Sud. Quant aux pays riches... eh bien, on comptera sur leur bonne volonté, ou on démontrera que, en fait, ils font déjà beaucoup plus d'efforts que le Sud. Ou encore, on expliquera que leur confort est beaucoup trop précieux pour être entamé par les nécessités d'un effort écologique, alors que le Sud, étant déjà misérable, sous-pollué et mourant de faim, peut

absorber sans problème les déchets du Nord. C'est ce que soutient le désormais célèbre mémo d'un des principaux économistes de la Banque mondiale : « Une certaine dose de pollution devrait exister dans les pays où le coût de la maladie est le plus faible, autrement dit là où les salaires sont les plus bas. Je pense que la logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles est imparable. [...] J'ai toujours pensé que les pays sous-peuplés d'Afrique étaient largement sous-pollués ; la qualité de l'air y est probablement d'un niveau inutilement bas par rapport à Los Angeles ou Mexico. [...] On se préoccupera évidemment beaucoup plus d'un facteur qui augmente de manière infinitésimale les risques de cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez longtemps pour avoir cette maladie, que dans un autre où deux cents enfants sur mille meurent avant l'âge de cinq ans<sup>46</sup>. »

Et puis, il y a les bons, ou prétendus tels, l'Europe et le Japon. Et, par excellence, la France, toujours géniale dans les discours sur le droit, mais qui, comme d'habitude, s'alignera sur les Américains, car « on ne peut rien faire contre les États-Unis ».

À moins... à moins que les forces de la paix, dans l'opinion publique, comme dans les ministères des Affaires étrangères et de l'Environne-

ment, ne l'emportent. Et en matière de guerre de l'environnement, les forces de paix sont par définition les écologistes, pour autant qu'ils ne se cantonnent pas dans la défense égoïste de leurs jardins. Mais justement, en France, notre « père » à tous, René Dumont, pionnier de l'écologie politique, fut et reste aussi un tiers-mondiste. C'est loin d'être un hasard.

#### UNE RÉVOLUTION GLOBALE<sup>47</sup> ?

La Conférence des Nations unies pour l'Environnement et le Développement, avec la négociation des conventions sur le climat et la biodiversité qui l'accompagnent, marque une étape spectaculaire dans un processus de longue durée – mais qu'elle accélère brutalement – de reconnaissance et d'allocation internationale de « biens collectifs planétaires » (*global commons*). Ce mouvement ne peut se comparer qu'à celui de l'enclosure des champs communaux, à l'aube de la révolution « bourgeoise » de la Renaissance<sup>48</sup>, avec cette différence essentielle que le processus est international. D'autres conventions internationales avaient certes « enclos » des biens collectifs planétaires – pour les nationaliser, comme la convention sur l'espace maritime, ou pour en limiter l'accès, comme la convention sur la couche d'ozone. Mais, cette fois, il s'agit de limiter la souveraineté nationale

au nom de la prise en compte des biens collectifs globaux.

Il s'agit d'abord de reconnaître que ces biens collectifs (atmosphère, biodiversité) existent, sont physiquement limités, et que la non-régulation de leur accès fait peser une menace à très court terme (quarante ans) à l'échelle de l'histoire humaine.

Ce processus de reconnaissance débouche sur la création de nouveaux droits : dotations initiales, droits d'usage – qui seront ici des droits d'user sans abuser ! –, régulation des transferts, sanction aux contrevenants. Point commun avec les enclosures : à l'issue de ce conflit social historiquement fondateur, certains, les plus pauvres, risquent de se retrouver exclus de l'accès aux *global commons*. Différence avec les enclosures : le processus, étant international, ne consiste pas en la simple traduction dans la sphère juridique d'un mouvement de la société civile. Il comporte une médiation supplémentaire : la diplomatie interétatique. Et cela dans un monde déchiré par les inégalités et les conflits d'intérêts.

Un premier groupe de contradictions oppose le Nord (ensemble des pays déjà industrialisés) et le Sud (pays non industrialisés et le plus peuplés). Mettre l'accent sur l'impossibilité écologique de leur accès à un mode de vie du type de celui du Nord – « La plus grande

catastrophe écologique serait que tous les Chinois s'achètent une Mobylette<sup>49</sup> » – peut être légitimement perçu comme un « colonialisme écologique ». La question de l'allocation initiale des droits sera ici fondamentale. Les immenses possibilités de « développement soutenable<sup>50</sup> » au Sud exigent des transferts de fonds et de technologies, ce qui couple immédiatement la crise de l'environnement à la crise de la dette, et plus généralement du développement.

À l'intérieur des pays du Sud, on peut en outre distinguer deux groupes. D'une part, les pays les moins avancés, et l'Inde en particulier, vont s'opposer très vivement aux mesures ignorant la différence radicale entre les coûts écologiques de la satisfaction des besoins humains fondamentaux, notamment les pollutions d'origine agro-pastorale, et les coûts liés aux consommations du Nord, considérées par eux comme superflues (automobile, etc.). D'autre part, certains des nouveaux pays industrialisés – par excellence, la Malaisie – ou certaines élites de ces pays – par exemple, les militaires brésiliens « développementistes », qui mettent en coupe déréglée l'Amazonie – considéreront n'importe quelle limite à l'industrialisation comme une forme de protectionnisme de la part du Nord.

Les tensions seront d'autant plus âpres que ce processus de création d'un « nouveau droit in-

ternational » est marqué par un précédent qui a défavorablement impressionné de nombreux États et les opinions publiques du tiers monde : la seconde guerre du Golfe. Les risques de « deux poids, deux mesures » liés à la confusion entre le législatif, le judiciaire, et l'exécutif – en l'occurrence, le groupe des membres permanents du Conseil de sécurité – suscitent une méfiance certaine envers toute législation internationale limitant la souveraineté nationale.

Au Nord, les contradictions sont tout aussi vives. Elles opposent les tenants du modèle de production et de consommation dominants – les industriels, mais aussi les citoyens en tant que consommateurs – et les mouvements sociaux qui critiquent ce modèle. Mais elles opposent aussi deux lignes diplomatiques : pour un affrontement ou pour un arrangement avec le tiers monde. Comme lors de la guerre du Golfe, ces deux clivages se superposent largement, et ils traversent chaque pays. Et, actuellement, une ligne de conservation du modèle en vigueur, donc de « blocage » de la négociation sur le climat et de confrontation à terme avec le tiers monde, l'emporte dans la diplomatie américaine, tandis qu'une ligne de « précaution », face à la montée des périls écologiques globaux, et de négociation avec le tiers monde semble l'emporter en Europe. C'est ce que nous allons voir sur un exemple décisif : l'effet de serre<sup>51</sup>.

### L'EXEMPLE DE L'EFFET DE SERRE

La lutte contre la dérive de l'effet de serre est l'un des exemples les plus travaillés par les écologues et les économistes<sup>52</sup>. L'effet de serre est dû à la présence dans l'atmosphère de gaz qui laissent passer les rayons solaires mais retiennent la chaleur remontant de la Terre. Ces gaz sont le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), le méthane, certains oxydes d'azote, les fameux CFC, qui détruisent la couche d'ozone mais aussi leurs produits de substitution, etc. L'effet de serre est à l'origine de la vie sur la Terre. Le problème vient de la montée de la proportion de ces gaz à cause de l'activité humaine. D'où la « dérive », vers de plus hautes températures, de cet effet de serre. Or, si la réalité du phénomène ne fait aucun doute, l'incertitude sur son rythme et son ampleur a fait l'objet de toutes les manipulations réciproques du scientifique et du politique. Dans ces conditions, il est miraculeux que tous les modèles, depuis Arrhenus (1896 !), convergent autour d'un réchauffement de 2 à 5 °C pour un doublement de CO<sub>2</sub>, soit l'ordre d'amplitude d'une variation interglaciation. Or, ce doublement, au rythme actuel, serait atteint en cinquante ans.

En revanche, le débat fait rage entre scientifiques sur le rythme de développement des conséquences d'un tel réchauffement. Mais, n'en

déplaise à un célèbre vulcanologue, il y a unanimité parmi les spécialistes sur la direction de ces changements : montée du niveau des océans par dilatation, avant même la fonte des glaces – le tiers du Bangladesh est menacé, ainsi que la totalité des îles Maldives – et, surtout, bouleversement du climat : glissement vers le Nord de la zone tempérée, désertification des zones méditerranéennes, sécheresses récurrentes dans un pays comme la France, mais, ailleurs, cyclones ravageurs...

*Le débat sur les coûts et les moyens,  
ou Goldemberg contre Nordhaus*

La première réaction face à cette situation peut être le « principe de précaution ». Il requiert une substitution massive vers des techniques plus économes en dégagement de gaz à effet de serre, dans les domaines industriel, agricole ou domestique, comme dans celui des transports. Économiser l'énergie est un des meilleurs moyens de lutte contre l'effet de serre.

Dans cette optique technicienne, une équipe regroupant un Américain, un Suédois, et un Indien autour du Brésilien J. Goldemberg<sup>53</sup> a présenté une brillante synthèse. Pour un scénario mondial offrant en 2020 à toute l'humanité le niveau de confort d'une famille européenne de 1975, il n'en coûterait, avec les techniques

économes connues, qu'une croissance de 20 % du taux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Mais ce scénario ne précise pas comment induire les agents à faire les investissements nécessaires.

Cette question est traitée par les méthodes standard de l'économie par l'américain W.D. Nordhaus<sup>54</sup>. Ne mesurant les dégâts qu'aux baisses de rendement de l'agriculture américaine, et compte tenu du taux d'actualisation retenu, c'est-à-dire de l'indice de la préférence pour le présent<sup>55</sup>, il juge « déraisonnable et stupide » que la génération présente s'obstine à réduire plus que marginalement la dérive de l'effet de serre.

On mesure ici comment un économisme étroit peut justifier la politique de blocage qui est celle de l'administration américaine dans la négociation sur le climat. Les « coûts » mesurés du réchauffement négligent par exemple les famines, les drames du Bangladesh et des migrations de centaines de millions d'hommes. À l'inverse, les coûts de la lutte contre le réchauffement sont surestimés. Au nom d'un taux d'actualisation qui rétrécit l'horizon économique individuel, l'humanité est dispensée de se soucier du sort de ses petits-enfants.